

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **La lutte contre les véhicules bruyants va être accentuée**

**En avril 2019, une campagne contre le bruit a été menée au niveau national, révélant un mal sournois dans notre société. La police neuchâteloise va renforcer ses contrôles en matière de bruit, et particulièrement envers les automobilistes qui provoquent volontairement des nuisances sonores.**

Le bruit dérange et rend malade. Les motos et autres véhicules bruyants constituent dans ce contexte un problème récurrent, en regard du nombre croissant de personnes gênées et se plaignant des bruits de moteurs inutiles.

Dans les centres villes, les adeptes de la conduite sportive s'en donnent aussi à cœur joie: ils font rugir le moteur de leur puissante voiture en accélérant sur de courtes distances, parcourant le même tracé plusieurs fois. Or ce type de conduite cause des émissions sonores particulièrement inutiles et incommode la population, sans parler des émissions polluantes.

La police neuchâteloise va procéder à des contrôles ciblés dans les lieux connus des adeptes de la conduite bruyante. L'objectif de ces contrôles vise un apaisement dans la cohabitation entre les usagers de l'espace public et la circulation et finalement une amélioration de la qualité de vie des riverains de zones bruyantes.

Dans le cadre de cet effort particulier, la police neuchâteloise va dénoncer au ministère public et au service cantonal des automobiles les conducteurs dont le comportement incommode la population, notamment dans les centres-villes et les zones d'habitations.

Neuchâtel, le 08 octobre 2019

Police neuchâteloise  
Service information et prévention  
Rue des Poudrières 14  
CH-2006 Neuchâtel  
[Police.presse@ne.ch](mailto:Police.presse@ne.ch)  
+4132 889 9000